



# **HOMOLOGATION CONVENTION RATTACHEMENT TERRITORIAL**



# CONVENTION A VALIDER

## Nouvelles conventions :

N° du club	Commentaires
NAQ0024005 - JEUNES DU NAUSSANNAIS	Convention reçue 19/07/2019, <b>avis favorable CDC</b>
PAC0013045 – USO ROGNONAISE	Convention reçue le 09/08/2019, convention signée sans concertation préalable avec le club, exigence de 4€ supplémentaire pour le CD84 en plus du tarif plein exigé par le CD13 pour tous les licenciés (y compris ceux qui ne jouent pas dans les championnats du Vaucluse), le président signe contraint dans l'intérêt du club. <b>Avis favorable CDC avec des réserves sur les 4€</b>
PAC0084014 – CS PERTUIS	Convention reçue le 19/08/2019, convention signée sans concertation préalable avec le club, le CD84 reverse 4€ par licencié au club, le président signe contraint pour un an dans l'intérêt du club mais avec certaines modifications. Il demande un vraie concertation pour l'éventuelle convention suivante. <b>Avis favorable CDC avec des réserves sur les 4€</b>

## Proposition : Validation des conventions

## Service Territoires

☎ : 01.53.94.25.64

🕒 : 06.89.80.15.90

✉ : [cf-demarcheclub@ffbb.com](mailto:cf-demarcheclub@ffbb.com)



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80